

# Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles

## Compte-rendu de la réunion de la 4<sup>ème</sup> commission en date du 27 mai 2008 à la mairie de Viéville.

**La commission Tourisme/Sport de loisirs** de la Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles s'est réunie sur convocation de Mme Marie-Thérèse Doré, Vice-Présidente déléguée de la communauté de communes.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Louis BERNAND, Michel DAMPEYROUX, Marie-Thérèse DORE, Jacques DOYON, Agnès GIMENEZ, Mickaël HENRY, Christophe JACQUINOT, Jérôme LEJOUR, Francis MAJORKIEWIEZ, Etienne MARASI, Jérôme MILLOT, Didier MONFILS, Luc NOIROT, Ghislaine PERRIN, Valérie RABBE, Sylvie VISIOLI, Annie WYSOCKI.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Roger FLECHY, Jean-Eric LAHOREAU, Mary LANCERON, Thierry MONTAGNE, Emmanuelle REY.

### Ordre du Jour :

- Fonctionnement de la commission
- Election d'un Président
- Présentation des activités de la 4<sup>ème</sup> commission
- Mini-golf : règlement intérieur et tarifs, règles du jeu
- Questions diverses

### **1. Fonctionnement de la commission**

Monsieur Maillot informe d'un changement dans le fonctionnement des commissions suite au renouvellement du conseil de communauté. En effet, les 4 vice-présidents de la communauté de communes se répartissent avec le président, les différentes compétences à suivre. Ainsi, un même vice-président peut être amené à suivre plusieurs commissions selon les compétences qu'il suit. De ce fait, il est proposé d'élire des Présidents de commission qui auront en charge d'assister les Vice-Présidents dans l'organisation, l'animation des commissions. Des rapporteurs seront également désignés afin de faire part, en assemblée générale, du travail de la commission.

### **2. Election d'un Président de commission**

Au vu des dossiers importants à suivre au niveau de la 4<sup>ème</sup> commission, le Président propose de la scinder en deux sous-commissions à savoir : une sous-commission tourisme et une sous-commission sport de loisirs. Après accord des délégués il est procédé à l'élection des Présidents de ces sous-commissions. Sont élus à l'unanimité : M. Luc NOIROT : commission sport de loisirs et M. Francis MAJORKIEWIEZ : commission tourisme.

### **3. Présentation des activités de la 4<sup>ème</sup> commission**

Madame Doré présente les activités réalisées ou à venir au niveau de la commission tourisme/sport de loisirs.

Circuit de randonnée Marie-Calvès : Agréé au niveau du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée ce circuit est une boucle de plus de 120 km avec des « marguerites » au niveau des communes. Une course nature sur le circuit a été organisée cette année à Bologne dans le cadre de la valorisation du sentier. Ce genre d'animation devra se poursuivre.

Sentiers thématiques : Circuit de Vignory. Des panneaux signalétiques ont été posés dans la commune de Vignory, retraçant ainsi les caractéristiques du patrimoine médiéval de Vignory. Un sentier au niveau de la chapelle Sainte-Bologne est également en cours avec circuit botanique... L'escargot derrière la chapelle est en réfection par le chantier d'insertion dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine.

Hébergements touristiques : Deux hébergements ont été créés à la halte nautique de Froncles ainsi qu'un à Soncourt sur Marne. Labellisés Clévacances, ces logements permettent des locations saisonnières ou de tourisme d'affaires. Deux hébergements sont en voie de construction à Viéville et à Vouécourt.

Rénovation du petit patrimoine : après les monuments aux morts, ce sont les calvaires, croix de chemins, lavoirs qui sont actuellement rénovés. Une programmation est établie afin que la communauté de communes intervienne dans chaque commune.

Les embellissements de village : atouts également pour le tourisme, la communauté de communes participe, selon ses statuts, à l'aménagement et l'embellissement de villages.

Bistrot de Pays : à l'initiative du Pays de Chaumont, deux labels Bistrot de Pays ont été attribués à des cafés-restaurants de la communauté de communes. Le concept est de trouver dans chaque Bistrot de Pays, une carte ou un plat composés de produits du terroir ainsi qu'une vitrine en faisant la promotion.

Produit touristique : Marion, chargée de mission a été embauché pour la mise en place d'un ou plusieurs produits touristiques sur la communauté de communes. Ainsi, des propositions sont à faire pour exploiter les activités en place : promenades en bateau, cyclo-rail, escalade à la roche Bernard, mini-golf...

Relais gare-multi-modale : Nécessaire à la jonction entre le cyclo-rail et les ballades en bateau, une gare multi-modale doit être créée au niveau du Pont de Bologne-Roocourt, permettant la transition entre les deux activités. Ces travaux sont reportés au budget 2009.

Office de tourisme de pôle : la communauté de communes a délibéré pour adhérer à un office de tourisme de pôle créé par la communauté de communes du Pays Chaumontais. Après avoir investi au niveau du tourisme (hébergements, activités...) la communauté de communes pourra bénéficier du mémorial de Colombey comme « porte d'entrée » des touristes, et faire connaître ses activités.

Sports de loisirs : Le mini-golf de Viéville ouvrira dès cet été et complètera l'offre des circuits de randonnée au niveau des sports de loisirs. Un circuit motorisé est également à l'étude, la commission devra mener une réflexion sur ce dossier prochainement.

M. Maillot demande ensuite aux délégués de réfléchir à des propositions pour développer encore le tourisme. Il rappelle que les activités mises en place permettront également de faire vivre les commerces locaux.

Monsieur Monfils demande s'il serait possible de créer un observatoire des activités touristiques et faire ainsi connaître le potentiel de la communauté de communes.

Une communication sera faite auprès des mairies et sera développée au niveau du produit touristique et de l'office de tourisme de pôle. Le Président souligne que les commerçants ont déjà été destinataires d'un courrier les invitant à faire de la publicité au niveau des meublés de vacances.

#### **4. Mini-golf : règlement intérieur et tarifs, règles du jeu**

Sur présentation d'un projet, les délégués arrêtent un règlement intérieur ainsi que les règles du jeu. Il est décidé de fixer à 1.60 € le tarif du parcours par joueur et un abattement de 25% par groupe de 12. La gestion sera confiée au café-restaurant La Licorne avec une rétribution sur le nombre de location.

## 5. Questions diverses

Monsieur Majorkiewiez présente des projets sur la commune de Vignory :

Création d'une aire de stationnement pour camping-cars : M. Maillot demande à ce que le projet soit étudié afin d'en connaître le coût. Des subventions peuvent être demandées au niveau des amendes de police.

Création d'un dépliant sur le circuit thématique de Vignory : l'impression peut être réalisée au niveau de la communauté de communes. Le Président demande qu'une maquette soit fournie.

Signalétique intra-muros : Les panneaux installés voulus discrets pour ne pas dénaturer le patrimoine paraissent très peu visibles. Il est proposé d'y apposer des autocollants avec l'écusson de Vignory (blanc rayé rouge) et des flèches pour une meilleure lisibilité du parcours.

Entretien de la halte nautique de Froncles et des hébergements touristiques :

Le Président rappelle qu'il a été convenu, suite aux élections, que les deux premiers vice-présidents ont désormais en charge le suivi des réalisations de Bologne et Froncles. Ainsi, toutes les interventions à réaliser au niveau de la halte nautique de Froncles doivent être communiquées à M. Kuhner. Seuls les travaux liés au marché de construction encore en cours sont vus avec le Président.

En ce qui concerne l'hébergement de Soncourt, il est proposé à Mme Perrin, d'être référente et de se mettre en contact avec M. Lévêque, employé par Tremplin, pour toute intervention à venir (entretien des espaces verts, du bâtiment...). Une relance sera faite au niveau de l'entreprise MARTEL concernant la plantation des haies et des arbustes qui n'ont pas repris à Soncourt et à Froncles.

Des affiches seront réalisées par Marion au niveau des tarifs de la halte nautique de Froncles.

L'ordre du jour étant épuisé, les élus quittent la séance et visitent le mini-golf.